- Textile

Création d'une formation interne

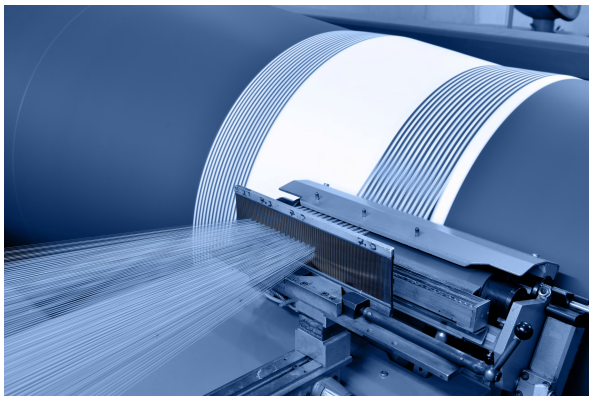

CCPI

NIVEAU DE QUALIFICATION
Sans niveau

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
01/06/2024

N° DE FICHE
RS6035

Missions

La certification vise à permettre au titulaire de concevoir un ou plusieurs modules de formation, de l'élaboration des contenus et des supports pédagogiques à la mise en place un système d'évaluation et d'amélioration continue, en passant par la mise en œuvre opérationnelle des actions de formations.

CERTIFICATEURS

CPNEF Inter-secteurs Papiers Cartons (déposant)
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile

CONVENTION COLLECTIVE

18 Convention collective nationale de l'industrie textile

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue

- Concevoir les supports pédagogiques, à partir des outils et modalités pédagogiques mis à disposition, afin de répondre aux exigences du prescripteur et d'obtenir des supports adaptés au public et au message à transmettre
- Créer les actions d'évaluation et leurs conditions de mise en oeuvre, en prenant en compte les contraintes matérielles et logistiques, afin de pouvoir évaluer objectivement les candidats sur le contenu de la formation
- Accompagner et superviser les formateurs dans le processus de formation, dans une dynamique d'échange et d'interaction, afin de s'assurer de leurs capacités à s'approprier les contenus de formation et les transmettre correctement
- Contribuer à l'amélioration continue des modules de formation créés, en lien avec les manager et formateurs internes, afin de s'assurer la pertinence et la performance des modules dans le temps

Modalités d'évaluation

Observation en situation de travail ou au travers d'une mise en situation, entretien avec le jury (questionnements avec apport d'éléments de preuve)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/22756/374928